

Des ressources pour vous

Les centres désignés de la Montérégie

Châteauguay	Hôpital Anna-Laberge	450 699-2425
Granby	Hôpital de Granby	450 375-8000
Saint-Hyacinthe	Hôpital Honoré-Mercier	450 771-3333
Saint-Jean-sur-Richelieu	Hôpital du Haut-Richelieu	450 359-5000
Valleyfield	Hôpital de Valleyfield	450 371-9920
Longueuil	Hôpital Charles LeMoine (13 ans et moins)	450 466-5000
Longueuil	Hôpital Pierre-Boucher (14 ans et plus)	450 468-8111

Autres ressources

Info-Santé		8-1-1
Centre jeunesse de la Montérégie, Direction de la protection de la jeunesse		1 800 361-5310
Tous les CSSS, mission CLSC du territoire		
CALACS Châteauguay		450 699-8258
CALACS Granby		450 375-3338
CALACS La Vigie, Valleyfield		450 371-4222
CAVAS Saint-Hyacinthe-Sorel		450 778-9992
Groupe d'entraide <i>L'expression libre</i> , Saint-Jean-sur-Richelieu		450 348-4380
<i>La Traversée</i> , Rive-Sud		450 465-5263
Mouvement SEM (parents de victimes), Saint-Jean-sur-Richelieu		450 348-0209
Tel-jeunes : www.teljeunes.com		1 800 263-2266
Jeunesse j'écoute : www.jeunessejeecoute.ca		1 800 668-6868

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



Accueil
Écoute
Information
Orientation
Soins
Examen médical
Prélevements
Tests
Trousse médico-légales
Soutien
Références

Les centres désignés pour les
victimes d'agression sexuelle

Pour répondre à vos besoins
sans préjugés

Enfants | Ados | Femmes | Hommes

Québec



Une agression sexuelle, c'est quoi ?

C'est un événement criminel, peu importe l'âge de la victime, son sexe, son orientation sexuelle ou le fait qu'elle soit handicapée, prostituée.

L'agression peut prendre plusieurs formes, tant dans les gestes posés que dans le degré de violence utilisé. Une même personne peut en être victime plus d'une fois dans sa vie.

Même s'il y a eu consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments – volontairement ou non – il y a agression sexuelle dès qu'on ne peut donner un consentement éclairé.

L'agression sexuelle laisse souvent des séquelles qui peuvent se manifester immédiatement ou plusieurs années après...

De l'aide pour les victimes

Les centres désignés offrent des services médicaux et sociaux aux victimes d'agression sexuelle qui s'y rendent, qu'elles aient des blessures physiques apparentes ou non.

On y trouve une équipe médicosociale composée d'intervenantes et d'intervenants psychosociaux, d'infirmières et d'infirmiers ainsi que de médecins, tous formés pour aider les victimes d'agression sexuelle.



**Les centres désignés offrent des services
24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

Quand consulter ?

Si l'agression sexuelle est récente, soit 5 jours et moins

- Rendez-vous sans tarder à la salle d'urgence du centre désigné le plus proche sans vous laver ni aller à la toilette (attendre d'être au centre désigné et d'avoir reçu les consignes à ce sujet).
- Ne prenez ni nourriture, ni médicaments, sauf si ces derniers sont prescrits par le médecin et doivent être pris régulièrement.
- Gardez les vêtements que vous portiez lors de l'agression (dans un sac de papier et non de plastique) sans les laver et apportez-les avec vous. Prévoyez un vêtement de rechange si possible.
- À l'arrivée au triage du centre désigné, dites que vous avez été victime d'agression sexuelle (on ne vous demandera pas de détails).

Plus tôt vous vous rendez à la salle d'urgence, meilleures sont les chances de retrouver du matériel biologique de l'agresseur, de déceler des traces de drogue du viol et de recueillir des éléments de preuve, si vous désirez porter plainte (trousse médico-légale).

Vous obtiendrez des soins médicaux et du soutien ainsi que des références pour un suivi médical et psychosocial.

Si le délai depuis l'agression sexuelle est de plus de 5 jours

Aucun prélèvement médico-légal ne pourra être fait, mais vous recevrez tous les soins médicaux requis et l'ensemble de vos besoins seront évalués. L'équipe médicosociale présente est formée pour déceler et traiter les infections et les lésions corporelles. Elle offre également de l'information et du soutien psychosocial.